

LES PROPOS DE ROSALIE

Côtelettes panées. — Jambon aux cornichons. — Mousse de perdrix...
Que je vous dise aujourd'hui les recettes de deux plats très simples et les recettes de deux plats plus compliqués, plus élégants, si j'ose dire: il en faut évidemment pour tous les goûts...

Nous allons passer des côtelettes d'agneau. Vous les panées, sautes, poivres; trempez-les dans du blanc d'œuf battu en neige ferme...
Cuisse à l'eau un jambon salé, égouttez, frottez-le vivement; mettez-le dans une terrine; faites-le refroidir en le pressant...

Nous arrivons à la grande cuisine, au plat de luxe et qui est un peu de saison. Il s'agit de la mousse de perdrix qui exige beaucoup de soins...
Vous prenez deux perdrix, ôtez la peau de l'estomac et coupez les deux filets dans toute leur longueur...

Prenez des petites moules, beurrez-les bien et garnissez-les de truffes. Versez dans les moules la crème de perdrix, couvrez avec du papier beurré, et faites-les cuire au bain-marie pendant vingt minutes...
Faites, d'autre part, une sauce du jus des carcasses et des restes des perdrix, mélangez ce jus à une béchamel riche et épaisse...

Je vous ai dit que c'était très coûteux; c'est un plat de grand luxe et qu'on sert souvent dans les dîners de gala des rois...
Entrez un plat distingué, mais beaucoup moins coûteux, quoi qu'il puisse figurer dans des repas commandés...
C'est des filets de canards sauvages qu'il s'agit: Vous prenez les filets de deux ou trois canards; nettoyez-les de la peau et des nerfs...

On ne demande de divers côtés une recette pour conserver les champignons...
Un récipient en émail avec de la graisse fondue, afin d'empêcher scientifiquement l'accès de l'air, puis on met les pots en réserve dans un local frais...
Quelques cuisiniers préconisent la dessiccation. Dans ce cas, les champignons attachés en chapeliers, sont mis à sécher sous le manteau de la cheminée...
Enfin, terminons par une recette pratique pour conserver aux fruits, pendant l'hiver, une belle apparence. Il se forme sur les fruits que l'on prépare pour la saison d'hiver une espèce de végétation cryptogamique qui leur donne une apparence peu agréable...

Après avoir reçu ce courrier des mains de Raymond Schloos, Pierre Renaud le déposa sur une petite table, devant son maître, prit ses ordres et se retira pour les exécuter...
M. d'Arnyes était assis dans un large fauteuil à dossier armorié, près du grand vitrail donnant sur le parc, dans ce même hall où nous l'avons vu pour la première fois au début de ce récit...
« Mais, hélas ! monsieur le comte, sur ce tableau familial vient se glisser un voile de deuil... »

FEUILLETON DU 2 NOVEMBRE 1901 N° 92

La Mendiante de S-Sulpice

PAR XAVIER DE MONTEPIN
Scieurs jumelles
Après avoir reçu ce courrier des mains de Raymond Schloos, Pierre Renaud le déposa sur une petite table, devant son maître, prit ses ordres et se retira pour les exécuter...
« Mais, hélas ! monsieur le comte, sur ce tableau familial vient se glisser un voile de deuil... »

Ceci est un conseil à mettre de côté et à suivre en printemps prochain. Tante ROSALIE.
VOULEZ-VOUS quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix, 1 fr. 50, en vente à la librairie du Journal de Roubaix.

LETTRES D'UN OUVRIER

Les Retraites Ouvrières

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix.
Je crois manquer à mon devoir, si je ne vous envoie pas ce que j'ai écrit sur la question des retraites ouvrières, qui est une de celles qui préoccupent le plus l'opinion publique à l'heure actuelle.

Des débats très intéressants ont eu lieu, pendant plusieurs semaines, devant la Chambre des députés, qui, en fin de compte, s'est séparée sans avoir pris de résolution, et sur la proposition d'un jeune député catholique et démocrate, M. Gal habib-Banoel, a ajourné son vote à la rentrée prochaine...
Il serait téméraire de dire, dès maintenant, quelle sera leur réponse. Mais ce que nous avons pu remarquer déjà, c'est que les résolutions de bon nombre de députés ne sont rien moins que pratiques et ne seront vraisemblablement applicables dans deux ou trois siècles...

Les retraites ouvrières en Belgique

La loi belge est toute récente et n'a guère donné de résultats jusqu'à présent, aussi je ne la donne qu'à titre de document. L'article 1er de cette loi est ainsi conçu:
Art. 1er. — Des primes annuelles d'encouragement en vue de la constitution de pensions de vieillesse, sont accordées par l'Etat dans les conditions déterminées par la présente loi:
1° Aux personnes assurées à la Caisse générale de retraite sous la garantie de l'Etat par l'intermédiaire d'une société mutuelle reconnue par le gouvernement, à condition que le montant des versements effectués par elle ne dépasse pas soixante francs par année entière;
2° A toutes autres personnes assurées directement à la Caisse, qui ne sont pas exclues du bénéfice de la loi en vertu de l'article suivant.

Donnons maintenant un exemple. Si l'ouvrier verse 8 francs par an, son patron, 4 francs, et la Société mutuelle 3 francs, ce qui fait un total de 15 francs, l'Etat lui accorde une subvention de 9 fr., (60 centimes par franc). C'est donc 24 francs qu'aura l'ouvrier pour 8 francs qu'il aura versés.
Mais, la participation du patron est facultative, et l'ouvrier n'est pas, non plus, obligé d'affilier à la caisse des retraites; ce qui est un mal, à notre avis.

En Allemagne

On peut mieux juger de la loi allemande, qui a onze ans d'existence.
Après la loi qui établit, dans l'Empire d'Allemagne, les retraites ouvrières, a été votée le 22 juin 1889, et elle est entrée en vigueur le 1er janvier 1890. Elle a dix années d'expérience, ce qui la rend particulièrement intéressante au moment où nous abordons résolument et pratiquement en France, la question des retraites ouvrières. Pour mieux faire comprendre l'importance de cette loi, nous l'expliquons avec méthode en répondant aux questions suivantes:

1. Quelles sont les personnes qui ont droit à la retraite en Allemagne? 2. Quel est le montant des pensions? 3. Quelle cotisation impose-t-on aux ouvriers et aux patrons. Quelle contribution demandent-ils à l'Etat? 4. Comment fonctionnent les caisses de retraites? 5. Quels sont les résultats de la loi allemande, d'après les dernières statistiques?
1. Qui a droit aux pensions d'invalidité et de vieillesse?
Tous les ouvriers et domestiques et tous les petits employés qui ne gagnent pas plus de 2.400 fr. par an ont droit à la pension moyennant une petite cotisation ou en l'obligé à payer chaque semaine.
Il y a en Allemagne, 14 millions de salariés, et 12.600.000 font partie des caisses de retraites. Presque tous les ouvriers ont donc droit à une pension.
Les petits patrons, en principe, ne profitent pas de la loi, mais, s'ils le veulent, ils peuvent, en payant volontairement une cotisation, se garantir le droit à une pension.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

(Suite de la séance du 27 septembre 1901)
Enquête sur les conditions de l'apprentissage industriel. — M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, a fait parvenir la circulaire suivante:
Paris, le 10 août 1901.
Monsieur le Président de la Chambre de commerce de Roubaix.
Monsieur le Président,
La Commission permanente du Conseil supérieur du Travail que sur le vu du Conseil supérieur j'ai nommé de la question de l'apprentissage, a demandé que l'Office de

Travail procéda à une enquête générale sur les transformations de l'apprentissage industriel qu'a pu déterminer le développement du machinisme et de la division du travail et sur les conditions actuelles de formation des ouvriers; elle a préparé à cet effet, les questionnaires ci-joints.
Je crois inutile d'insister sur l'importance de ces enquêtes, qui ont été faites; mais, en effet, s'accorde à reconnaître que le temps et la prospérité de nos industries dépendent, dans une large mesure, de la valeur professionnelle des ouvriers. C'est-à-dire, d'autre part, sont directement intéressés aux garanties d'emploi et de salaire que leur assure l'enseignement complet du métier et l'encouragement de leurs connaissances techniques.

A plusieurs lectrices

Plusieurs de nos lectrices nous demandent où se trouve le nouveau savon PRINCESSE MAKOKO, dont elles ont vu l'éloge dans notre journal. Messieurs, cet excellent produit, portant le nom de M. Victor Laitier qui en est le créateur, se vend chez vos fournisseurs habituels. La douceur de sa pâte onctueuse, l'exquise finesse de son parfum suave, sa bonne réputation déjà bien établie, le signalent à votre choix, le recommandent à votre goût délicat.

Chronique Locale

ROUBAIX

AU BUREAU DE BIENFAISANCE

Une grave décision. — Ressources insuffisantes. — Suppression des secours en argent, en charbon et en bouillon. Les responsables.
La commission du Bureau de Bienfaisance a communiqué la note suivante aux journaux:
« Le Bureau de Bienfaisance n'ayant pu obtenir les ressources suffisantes pour assurer tous les secours jusqu'au 31 décembre prochain, prévient ses assistés qu'il se trouve dans la nécessité de suspendre les distributions de secours en argent, en charbon et en bouillon pendant les mois de novembre et décembre. »

LES PATRONS ET LES RESERVISTES

L'organe collectiviste a découvert, jeudi matin, de nouveaux abus à l'actif des patrons. Nous citons:
« Les réservistes viennent de rentrer samedi dernier dans leurs foyers.
« Des lundi matin, les ouvriers devaient se présenter à l'usine pour reprendre le travail.
« Dans nombre d'usines, des réservistes ont été mis purement et simplement à la porte, sans explications autres que celle-ci: « Vous avez été remplacé pendant votre absence! »

UNE CONFERENCE A LA « MUTUELLE NADAUD »

Pour fêter le deuxième anniversaire de sa fondation, et, en même temps, à l'occasion du tirage de sa tombola, l'Excellente société la « Mutuelle Nadaud » organise une conférence qui aura lieu, dimanche prochain, 3 novembre, à quatre heures et demie, sous la présidence de M. Edouard Rousseau, conseiller général. C'est M. Achille Rousseau qui prendra la parole. Après la conférence, un punch réunira les membres honoraires et les membres actifs.
Tous les sociétaires de la « Mutuelle Nadaud » se feront un plaisir d'aller écouter M. Achille Rousseau.

UNE MESSE A LA MEMOIRE DE MME CHARLES DUBAR

Le Comité des Pèlerins de Sainte-Sainte fera célébrer, le mardi 5 novembre, à sept heures et demie, en la chapelle du Carmel rue St-Antoine, une messe pour le repos de l'âme de Mme

ni charbon, les administrateurs ne sont pas en faute. Les responsables sont à la Mairie. L. R.

L'Égalité publie une lettre d'un assisté du Bureau de Bienfaisance qui se plaint du mauvais vouloir du personnel religieux de l'établissement charitable à son égard. Le signataire déclare qu'on lui a supprimé le bouillon et la viande parce que le soir qui vint constata son dénuement « s'aperçut qu'il n'y avait ni crucifix, ni vierge ou autres objets de piété » dans sa chambre.

Ainsi présenté, le fait est absolument erroné. Nous sommes en mesure de rétablir la vérité, fortement dénaturée par le correspondant occasionnel de la feuille collectiviste.

Il y a quelque temps, ayant appris qu'un ouvrier, logé en garni, se trouvait malade, la sœur chargée du quartier de Sainte-Elisabeth, alla le visiter. Depuis plusieurs mois, ainsi que nous l'avons annoncé, les religieuses ne font plus les enquêtes elles-mêmes dans les garnis. Ces démarches ont été confiées à un employé spécial.

N'écoutez pas ce bonté, la sœur avait passé outre le règlement. Elle trouva un homme faible, ayant besoin d'une nourriture substantielle, et sans prendre l'avis d'un médecin — ainsi que le veut encore le règlement — elle fit donner du bouillon au malade. Ce secours exceptionnel ne fut pas continué par le Bureau.

À la fin de la semaine dernière, l'assisté vint voir Pellat pour réclamer son bouillon. On lui fit observer qu'il n'aurait droit à cette distribution qu'après la visite du docteur. Alors l'individu jeta sa carte de pain dans la direction du vice-président du Bureau, présent à cette séance ainsi que la sœur supérieure.

Voilà tout. La correction parfaite des sœurs et des administrateurs dans cette affaire ne peut être mise en doute, et il faut vraiment être bête ou court d'arguments sérieux, pour accueillir, comme le fait l'Égalité, des calembredaines de ce genre.

Mais, comme nous le disions plus haut, les collectivistes cherchent de toutes les façons à détourner l'attention du public. La question du Bureau de Bienfaisance a placé la municipalité en très mauvaise posture devant la population et surtout devant la classe ouvrière; c'est le moment de créer une diversion en menant une campagne d'injures et de suspicion contre les hommes honorables qui consacrent leur temps à gérer le bien des pauvres et contre les admirables femmes, leurs dévouées auxiliaires. L. R.

LES PATRONS ET LES RESERVISTES

L'organe collectiviste a découvert, jeudi matin, de nouveaux abus à l'actif des patrons. Nous citons:
« Les réservistes viennent de rentrer samedi dernier dans leurs foyers.
« Des lundi matin, les ouvriers devaient se présenter à l'usine pour reprendre le travail.
« Dans nombre d'usines, des réservistes ont été mis purement et simplement à la porte, sans explications autres que celle-ci: « Vous avez été remplacé pendant votre absence! »

« Une démarche auprès des directeurs de la filature de M. Amédée Proust et du tissage nous, a renseignés. Dans le premier de ces deux établissements, nous a déclaré le directeur, deux ouvriers, le chef-mécanicien et un fleur, ont fait une période d'instruction de vingt-huit jours. Tous deux ont repris le travail à leur retour.

Pour le tissage de MM. Réquillart et Scrive M. Willot, directeur, nous a appris que les trois ouvriers qui avaient été appelés à faire leurs vingt-huit jours, un monteur de Jacquards, un ordonnance à la mécanique et un ourdisseur à la main, ont repris également leur travail. Deux ouvriers de la filature sont dans le même cas.

UNE CONFERENCE A LA « MUTUELLE NADAUD »

Pour fêter le deuxième anniversaire de sa fondation, et, en même temps, à l'occasion du tirage de sa tombola, l'Excellente société la « Mutuelle Nadaud » organise une conférence qui aura lieu, dimanche prochain, 3 novembre, à quatre heures et demie, sous la présidence de M. Edouard Rousseau, conseiller général. C'est M. Achille Rousseau qui prendra la parole. Après la conférence, un punch réunira les membres honoraires et les membres actifs.
Tous les sociétaires de la « Mutuelle Nadaud » se feront un plaisir d'aller écouter M. Achille Rousseau.

UNE MESSE A LA MEMOIRE DE MME CHARLES DUBAR

Le Comité des Pèlerins de Sainte-Sainte fera célébrer, le mardi 5 novembre, à sept heures et demie, en la chapelle du Carmel rue St-Antoine, une messe pour le repos de l'âme de Mme

« Raoul !... Raoul !... » s'écria-t-il tout à coup d'une voix haletante. — Lui aussi !... Raymond Schloos et Pierre Renaud le regardèrent avec des yeux qu'agrandissait une nouvelle épouvante.

« Monsieur l'abbé ? — Qu'est-il arrivé à monsieur l'abbé ? — demandèrent-ils en même temps. — Il est mort !... — Mort ! Monsieur l'abbé ! — Si jeune ! — Si vigoureux !... — Frappé d'une balle en pleine poitrine... — Est-ce vrai ? — Est-ce possible ? — Trop vrai et trop possible, hélas ! — C'est écrit !... »

Et le docteur montra la lettre qui tremblait dans sa main tremblante. — Et qui donc — interrogea Raymond Schloos — qui donc a si brutalement annoncé l'effroyable nouvelle à notre bien-aimé maître ? — Gilbert Rollin... — répondit le docteur. — Le malheureux !... le malheureux !... s'écria Pierre Renaud, — il a été l'incube de sa femme, son bienfaiteur !... — x —

Malgré sa profonde douleur, malgré l'épouvante que faisait naître en lui ces deux mots foudroyants, le docteur Pertuiset ne perdit rien de l'admirable sang-froid qu'il savait conserver dans les circonstances les plus difficiles, en face des plus graves événements. — Portes le corps de votre vif ami dans sa chambre... — commanda-t-il. — Nous ferons ensuite à la mairie de Forestanges la déclaration de décès, et pour le reste nous arriverons plus tard... (A suivre). XAVIER DE MONTEPIN.

Le visage du comte change brusquement d'expression et devient livide. — Il lui semblait que son cœur cessait de battre et qu'une griffe d'acier l'étreignait dans sa poitrine. — Un tremblement convulsif le secoua des pieds à la tête.

A partir de cet instant il ne suivit plus les phrases de la lettre, — il la parcourut d'un regard égaré. Ce regard tomba sur ces mots: « L'abbé d'Arnyes expire au moment où je vous écris... Quand cette lettre vous arrivera, ici nous serons en deuil... »

Le vieillard ne vit plus rien, — plus rien que des ténèbres profondes où se poursuivaient des étincelles. Son visage, de livide qu'il était, devint pourpre. — Ses yeux s'infectèrent. — Il lui sembla qu'un lourd manteau s'abaissait sur son crâne.

« Ses lèvres s'entr'ouvrirent, mais sa bouche resta muette et il s'éleva comme une masse, tenant encore dans sa main gauche repliée sous son corps, la lettre acidescente qui venait de l'assommer. — Ce ne fut qu'une demi-heure plus tard, lorsque Pierre Renaud entra dans la hall, que la catastrophe fut connue. — En voyant son maître étendu sur le parquet, la face noire et tuméfiée, le valet de chambre poussa un cri d'épouvante et se jeta à genoux près du corps. — Plusieurs domestiques avaient entendu le cri de Renaud. — Ils accoururent. — Raymond Schloos les suivit. — En l'apercevant, Pierre, qui venait de mettre la

main sur le cœur du vieillard et ne l'avait plus senti battre, balbutia à travers des sanglots: — Il est mort... Monsieur le comte est mort... — Non... Je ne te crois pas... Non... ce n'est pas possible... — répliqua le garde-chasse, affolé lui-même.

Et il s'agenouilla à son tour, à côté de Pierre Renaud. — Le corps est déjà froid, — bégaya celui-ci. — Le docteur... — Vite le docteur ! — commanda Raymond.

Un domestique s'élançait au dehors pour obéir, lorsque le docteur Pertuiset, qui venait, comme presque chaque jour, déjeuner au château avec son vieil ami, apparut sur le seuil. — Raymond en le voyant se leva d'un bond et courut à lui.

« Vous arrivez trop tard, docteur ! — Ah ! cette fois, c'est la fin... — cria-t-il avec désespoir. — Le comte d'Arnyes est mort !... — Le médecin, terrifié, se pencha, souleva d'un doigt tremblant les pupilles du comte Emmanuel et, au bout de quelques secondes d'examen, murmura: — Oui... Ce n'est que trop vrai... — C'est fini ! — Mais quelle secousse violente a donc déterminé cette catastrophe que rien ne faisait prévoir hier ? — Tout en posant cette question, il avait soulevé le buste du vieillard, dégagé ainsi la main crispée qui serrait une feuille de papier. — Ceci, peut-être... — se répondit-il en prenant, non sans quelque peine, la lettre que les doigts raidis semblaient vouloir garder. — Il y jeta les yeux. — A mesure qu'il lisait, une indicible expression de douleur et d'angoisse se peignait sur ses traits.